PAS DE CALAIS

Arrondissement
MONTREUIL/MER
Canton

COMMUNE DE PARENTY

LUMBRES

Commune
PARENTY
5 Route de Desvres
62650 PARENTY
03.21.90.71.77
parentymairie@laposte.net

PROCES VERBAL DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 15 SEPTEMBRE 2023

Le vendredi 15 Septembre 2023 à 20 heures, sur convocation de Monsieur Serge DEPRAITER, en date du 4 Septembre 2023, les membres du Conseil Municipal se sont réunis en Mairie de PARENTY.

<u>Etaient Présents</u>: Mesdames Carine FOURCROY-Marie ANDRIEU-Marie-France HUCHIN, Messieurs Ludovic LOZINGUEZ- Philippe DUBOELLE- Rémy MARBEUF- Damien LEDUC-Michel GOURLAIN- Sébastien HIBON- Frédéric DUPEND- Serge DEPRAITER

Etaient Absents excusés:

Madame Elisabeth LEMOR ayant donné procuration à Madame Marie-France HUCHIN. Monsieur Olivier DELSEAUX ayant donné procuration à Monsieur Serge DEPRAITER Monsieur Thomas PERON ayant donné procuration à Monsieur à Fréderic DUPEND Monsieur Julien MAILLY ayant donné procuration à Monsieur Ludovic LOZINGUEZ

L'ordre du jour étant le suivant :

- Désignation du secrétaire de séance
- Lecture du procès-verbal de la dernière réunion du Conseil Municipal
- Rentrée scolaire 2023-2024
- Vote des membres de la Commission Travaux
- Questions diverses

1- Désignation du secrétaire de séance

Sur proposition du Maire, Monsieur Philippe DUBOELLE est désigné secrétaire de séance

2- Lecture du procès-verbal de la réunion du dernier conseil Municipal :

Monsieur Philippe DUBOELLE fait lecture du procès-verbal de la dernière réunion de conseil qui a eu lieu le vendredi 07 Juillet 2023.

À la suite de cela, Monsieur le Maire revient sur quelques points :

- Porte du Garage au vestiaire du city stade, la porte est arrivée, GROUPAMA a remboursé le sinistre pour un montant de 2000 €, l'installation reste à faire.
- Concernant la vitesse excessive dans le village, des devis sont demandés pour y remédier (ralentisseurs, feux pédagogiques...).
- Pour la mise en sécurité du Hameau de Campaliane, une réunion avec les riverains sera organisée.
- Concernant le Cimetière, une concession reprise a été revendue et une visite d'état des lieux est envisagée.

- Madame Evelyne Vasseur a transmis une prolongation d'arrêt de travail jusqu'au 30 septembre 2023.
- Madame LECLERCQ Bérangère et Madame MERLOT Caroline ont assisté les bénévoles au nettoyage de l'église à raison de 7 heures chacune.
- Madame DERUELLE a demandé une demande de prolongation de sa mise à disponibilité pour convenances personnelles qui a été acceptée.
- Michel Gourlain propose qu'un message de sensibilisation soit adressé aux enseignants afin qu'ils donnent des instructions aux enfants pour diminuer le risque de bouchage des toilettes

3- Rentrée des classes 2023-2024 :

Monsieur Samy WARD remplace Madame WALLOIS au poste d'enseignant et de Directeur du RPI assisté de Madame VASSEUR Sophie.

Le RPI se compose de 144 élèves, pour Parenty on compte 22 élèves dans la Classe de Monsieur WARD et 26 élèves dans la Classe de Madame VASSEUR.

Environ 40 enfants fréquentent la cantine scolaire.

Monsieur le Maire propose de maintenir les quinze minutes de ménage sanitaire par journée scolaire à Madame CARON Stéphanie, aucune objection de la part du Conseil Municipal.

4- Vote membres de la Commission des Travaux :

La Commission des Travaux composée le 5 Juin 2020 avec pour président le 1^{er} Adjoint s'est avérée non réglementaire.

Pour rappel, le Maire est Président de droit de la Commission et Monsieur Michel GOURLAIN ne devait pas avoir cette attribution.

Monsieur Philippe DUBOELLE souhaite que Monsieur Michel GOURLAIN intègre quand même la Commission des Travaux au vu du travail fourni lors de son mandat.

Suite à l'invitation lancée par la commission des travaux pour une réunion le 24 août dernier, Philippe Duboëlle rappelle avoir informé par mail les membres du Conseil municipal quant à son opposition à l'éviction non justifiée d'un point de vue légal de Michel Gourlain qui, du fait de ses compétences dans le domaine de l'aménagement urbain, a contribué à la réalisation de l'avant-projet de requalification du centre-bourg.

Ce qui est confirmé par ailleurs la sous-préfète de Montreuil/Mer Mme. Isabelle Fradin-Thirode qui dans sa réponse adressée à Michel Gourlain en date du 1er septembre 2023 précise que « seul le Conseil municipal peut procéder au remplacement d'un conseiller au sein d'une commission qu'il a formée. A défaut d'une délibération en ce sens, le maire, président de la commission communale travaux devait vous convoquer à la réunion du 24 août 2023 ». Suite à son envoi de mails, Philippe Duboëlle dit sa déception quant à l'absence de réaction des membres du Conseil et invite le secrétaire de mairie à vérifier ses sources d'information avant d'apporter une réponse.

Le Conseil commence par la désignation du nombre de membres de la Commission des Travaux :

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal à la majorité (11 voix sur 15), décide que la Commission sera composée de 5 membres.

Un appel à candidature est lancé, voici la liste des candidats :

- Carine FOURCROY
- Sébastien HIBON
- Philippe DUBOELLE
- Rémy MARBEUF
- Julien MAILLY
- Michel GOURLAIN
- Ludovic LOZINGUEZ

La procédure d'élection au scrutin secret n'étant pas obligatoire sauf si le Conseil décide à l'unanimité de ne pas y procéder, la question du vote à bulletin secret est soulevée par Philippe Duboëlle ;

Le Conseil Municipal est invité à procéder à l'élection,

Après ouverture de l'urne, il a été compté 13 bulletins. Messieurs Michel GOURLAIN et Philippe DUBOELLE se sont abstenus considérant qu'il s'agit d'un simulacre d'élection préférant s'abstenir.

Après dépouillement, voici les résultats :

- Carine FOURCROY a obtenu 10 voix
- Sébastien HIBON a obtenu 10 voix
- Philippe DUBOELLE a obtenu 1 voix
- Rémy MARBEUF a obtenu 11 voix
- Julien MAILLY a obtenu 11 voix
- Michel GOURLAIN a obtenu 1 voix
- Ludovic LOZINGUEZ a obtenu 10 voix

2 bulletins sont considérés comme nul car le nombre de candidats n'a pas été respecté.

Feront partis de la Commission des travaux :

Madame Carine FOURCROY, Monsieur Sébastien HIBON, Monsieur Rémy MARBEUF, Monsieur Julien MAILLY, Monsieur Ludovic LOZINGUEZ.

Sous la présidence de Monsieur le Maire, Serge DEPRAITER, Président de la Commission.

Le Maire à huit jours pour convoquer les membres de la Commission des Travaux afin d'élire le Vice-Président comme préciser dans le mail joint à la convocation du Conseil Municipal en date du 4 septembre 2023.

Intervention de Monsieur Philippe DUBOELLE qui annonce qu'il quitte son attribution de secrétaire de séance ce jour.

5- **Diverses questions**:

Philippe Duboëlle rapporte la rencontre qu'il a eu, à leur demande, avec MM. Jean-Loup VASSEUR et Christophe PETIT habitant Route de la Vallée sur les problèmes suivants:

- Route de la Vallée : l'étroitesse de la route conjuguée à la vitesse excessive d'un certain nombre d'usagers s'avèrent dangereux pour les résidents situés en bordure, tant pour la sortie des véhicules que pour les enfants. La pose de ralentisseurs en amont et en aval pourrait diminuer en partie les risques d'accident.
- L'écoulement des eaux de pluie notamment en cas de forte pluviométrie est freiné par les fossés qui nécessitent d'être curés
- La tonte des bas-côtés semble négligée ce qui, là encore, constitue un obstacle visuel et participe à freiner l'écoulement des eaux de pluie ;
 - Pylônes électriques touchés par la corrosion qui fait éclater le ciment ;
- Perturbation du réseau téléphonique, Philippe Duboëlle précisant par ailleurs que des problèmes de réception téléphonique sont observés dans d'autres secteurs, en particulier à La Houssoye.
 - Suite à son intervention auprès du Maire, Philippe Duboëlle observe que la haie côté propriété communale a été taillée

Monsieur le Maire répond que l'intégralité des travaux de curage des fossés de la vallée a été réalisé par l'entreprise LE FRANCOIS en 2021.

L'employé communal se chargera des curages manuels et de la tonte des bas cotés.

Monsieur le Maire fait part qu'il a rendez-vous avec Monsieur VICART, délégué ENEDIS auprès de la Commune Mardi prochain.

Philippe Duboëlle informe qu'il a été contacté par M. Miquet dans le cadre de l'organisation de la « Fête de l'automne » qui devait se dérouler début octobre en partenariat avec le comité des fêtes. Ce dernier ne souhaitant pas donner suite, M. Miquet se chargera de l'organiser seul au siège de sa boutique à Thubeauville le 22 octobre prochain. A sa demande, une annonce a été publiée sur le Facebook Parenty

Philippe Duboëlle informe qu'après échange avec les enseignants de l'école primaire, il apparaît que la Gazette Parentoise n'est pas déposée dans la boîte aux lettres.

Le renouvellement du Conseil Municipal Junior sera à faire. Philippe Duboëlle rappelle que les conseillers juniors sont élus pour un mandat de deux ans et non un an.

Suite à la sortie à Bagatelle, Sébastien Hibon insiste sur le caractère non associatif de la structure.

Monsieur Philippe DUBOELLE s'interroge sur le renouvellement des livres de la Bibliothèque de Parenty. Madame Carine FOURCROY et Madame Marie-France HUCHIN vont s'en charger.

Monsieur Ludovic LOZINGUEZ signale qu'il est allé à la Réunion du Syndicat de la Vallée de la Course et demande que la Mairie participe comme chaque année à hauteur de 0,50 € par habitant. Le Conseil Municipal est d'accord à l'unanimité.

Monsieur Fréderic DUPEND constate que la vitesse au sein du village est toujours excessive et que les plaignants sont souvent les premiers concernés.

Monsieur Damien LEDUC précise que le Conseil Municipal Junior se réunira bientôt afin de faire le point des activités passées et à venir.

Monsieur Sébastien HIBON n'a aucune remarque.

Madame Carine FOURCROY rapporte que Monsieur RANDOUX demande un curage du fossé qui est devant sa maison.

Madame Carine FOURCROY annonce que la coopérative scolaire a acheté un frigo pour les enfants de l'école de Parenty pour la somme de 70 €. LA Commune remboursera la coopérative scolaire.

Monsieur Michel GOURLAIN n'a aucune remarque.

Monsieur Rémy MARBEUF propose l'équipement de miroirs dans certaines rues : 2 dans la Rue Campaliane et 1 au City Stade et souhaite une limitation de vitesse à 30 km/h près de l'école, Rue Chasse-Marée, La Houssoye, Hérimetz, Campaliane.

Dès l'autonome, le circuit VTT sera tracé par Ludovic, Marie et Dominique PECRON.

Madame Marie-France HUCHIN n'a aucune remarque.

Monsieur le Maire signale qu'un nouvel abri de bus a été installé à Thubeauville (face au foyer CAT) et que l'éclairage sera installé prochainement.

La Fête de Noel est prévue le 9 Décembre 2023, la distribution de colis des ainés est à hauteur de 35 € par colis. Le spectacle et les jouets sont à l'initiative du Comité des Fêtes.

Par ailleurs, Monsieur le Maire signale que pour le dossier de la requalification du centre bourg, la Région Hauts de France va lors de sa prochaine réunion plénière voir sa participation à hauteur de 208 543 € (selon appel d'offres).

L'ordre du jour étant épuisée, la séance est levée à 21h44